



Abandon de la note chiffrée, une mesure dangereuse pour les agents.

Dépêche AFP du 21/12/2006 :

Le Sénat a entériné jeudi, dans le cadre du projet de loi sur la modernisation de la fonction publique, la possibilité, pour les administrations d'Etat et celles de la fonction publique hospitalière volontaires, de supprimer à titre expérimental le système de notation des fonctionnaires pour le remplacer par un entretien professionnel.

"Au titre des années 2007, 2008 et 2009, les administrations de l'Etat peuvent être autorisées, à titre expérimental, à se fonder sur un entretien professionnel pour apprécier la valeur professionnelle des fonctionnaires", prévoit l'amendement du gouvernement voté. Il est précisé que : **"Le gouvernement présente chaque année au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat un bilan de cette expérimentation"**.

Un bilan sera également présenté au Parlement avant le 31 mars 2010.

Un autre amendement étend l'expérience **"aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics"**.

Le ministre de la Fonction Publique, Christian Jacob, avait annoncé, le 14 décembre, la disparition progressive du système de notation individuelle des fonctionnaires à partir de 2007 dans les administrations "volontaires".

"Le gouvernement entend donner la faculté, aux ministères qui se porteront candidat à une expérimentation, de déroger au principe selon lequel la note administrative reflète la valeur professionnelle de l'agent, et de fonder à l'avenir l'appréciation de cette valeur professionnelle sur la base d'un entretien professionnel global", a expliqué jeudi le ministre, dans son argumentaire.

Le Ministre de la Fonction Publique avait déjà annoncé la couleur lors d'un entretien accordé au Parisien en prévoyant la suppression de la notation individuelle pour le printemps 2007, pour les administrations volontaires.

Dans cet interview Christian Jacob indique que la notation individuelle *"ne correspond plus à grand chose"*. *"Avec ce système, on se trouve sur des effets mécaniques essentiellement liées à l'ancienneté"*, analyse-t-il.

"Voilà pourquoi nous allons (la) remplacer par des entretiens individuels", ajoute Christian Jacob.

"La rémunération à la performance que j'ai mise en place pour l'ensemble des directeurs

d'administration centrale s'inscrit dans cette perspective" de modernisation. Et de rappeler que *"dans cette optique, (il) a ouvert la discussion avec les partenaires sociaux pour aller plus loin"*.

Prétendre, comme le fait le Ministre, qu'avec la notation individuelle, on constate *"des effets mécaniques essentiellement liées à l'ancienneté"* est de fait contredit par la tendance que dessine dès cette année la prise en compte de cette nouvelle évaluation-notation dans la constitution des tableaux d'avancement.

Ainsi, depuis 2006, les agents du Trésor ont pu constater les effets de la réforme de la notation sur le passage de grade à

grade et le pouvoir exorbitant des TPG du fait de la déconcentration des décisions.

Après la réforme de l'évaluation-notation, la possibilité, pour les administrations qui le souhaiteraient, de supprimer la notation pour la remplacer par un entretien d'évaluation confirme la volonté politique et les orientations libérales d'un gouvernement qui, en lieu et place d'une politique salariale digne du service de l'Etat, préfère accentuer l'individualisation des traitements et des carrières.

Celle-ci n'est pas sans conséquence sur la façon dont le service à l'usager peut être rendu demain.

En effet, il est aisé d'imaginer les conséquences de la "rémunération à la performance" dans le cadre d'objectifs quantitatifs et individualisés.

Au delà, et malgré les actuelles dénégations des représentants de l'administration face aux craintes que nous avons exprimées sur la façon dont les mouvements de mutations spécifiques sur postes pourraient être utilisés demain, il est à craindre que l'entretien d'évaluation, dont le rôle deviendrait central, soit un

instrument redoutable de profilage de la carrière des agents en fonction d'une culture de métiers renforcée (impôts, collectivités locales,...).

Vu ainsi, l'entretien d'évaluation, outre qu'il pourrait préparer le démantèlement définitif de notre administration, aurait "l'avantage" pour notre direction d'habituer les agents du Trésor à des méthodes de gestion relevant du secteur privé et, par voie de conséquence, à la possible privatisation d'activités.

Les déclarations de Christian Jacob qui vont clairement dans le sens d'un élargissement de la rémunération à «la performance» et donc de l'individualisation et de l'arbitraire soulèvent pour nous les plus grandes inquiétudes.

Nous avons tous intérêt à combattre dès à présent cette nouvelle remise en cause du statut et à exiger avec force que les agents puissent être assistés, s'ils le souhaitent, au cours de leur entretien d'évaluation-notation par un représentant syndical de leur choix afin de ne pas laisser s'installer de nouveaux arbitraires.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...

Nom prénom :


Adresse administrative :

eMail :

Grade : Echelon/Indice :

Temps partiel : Date:

Signature, _____



Coupon à renvoyer à Didier Vergé Trésorerie d'Argelès-Gazost

Retrouvez les informations syndicales sur le site CGT 65, accès par Magellan, site départemental 65, rubrique vie pratique , syndicat; ou à l'adresse suivante : <http://www.tresor.cgt.fr/81/>